

LES SEJOURS DE RUPTURE, UNE ALTERNATIVE EDUCATIVE !

Jeudi 26 avril 2012
FIAP JEAN MONNET
30 rue Cabanis 75014 /salle Bruxelles



INTRODUCTION ↓

Le concept des séjours de rupture est bien connu des travailleurs sociaux intervenant dans le champ de la Protection de l'Enfance. Pourtant, selon un rapport de l'IGAS, le nombre de mineurs confiés à des organisateurs de séjours de rupture à l'étranger est minime, il représenterait seulement 0.70 % de l'ensemble des mineurs placés.

Souvent considérés comme l'ultime chance pour des adolescents ayant épuisé les accompagnements éducatifs traditionnels, les séjours de rupture sont l'objet de nombreux questionnements, entre mythes, fantasmes et réalités : pourquoi privilégier une telle distanciation ? Quelle place dans le projet de l'enfant ? Quel contrôle les pouvoirs publics français opèrent-ils sur une activité se déroulant bien souvent à l'étranger ? Quel lien avec la famille, les référents sociaux pendant le séjour ? Quelle qualification pour les personnels encadrants ?

Les principales structures organisatrices de séjours de rupture*, fédérées au sein de l'association OSER, proposent au cours de cette journée un vaste tour d'horizon des pratiques actuelles.

Une occasion unique de (re)découvrir une véritable alternative éducative !

* *Second Souffle, Extra Balle, Média Jeunesse, Ribinad, DAD, Parcours Bonkoukou, Albatros, Vent Debout (Belgique), APGSE, Jean Cotxet, Grandeur Nature, ADAEAR, LDP Formation, La Brigantine, OSALT, Educateurs Voyageurs, Andalouvie, Manda Spring, Voile Pour Tous*

Journée organisée par l'Association O.S.E.R. (Organisateurs de Séjours Educatifs dits de Rupture) et animée par Gilles ALLIERES, I.T.E.S (Institut pour le Travail Educatif et Social) de Brest-Quimper



PROGRAMME ↓

9h30 *Accueil des participants*

10h00 *Allocution d'ouverture*

10h15 **Les séjours de rupture : définition et historique**

Thierry TICHIT, Président d'OSER et Directeur du Dispositif d'Accueil Diversifié, ADSEA (29)

10h30 **Cadre règlementaire des séjours de rupture : un paradoxe entre le déclaratif et la réalité**

Olivier ARCHAMBAULT, Directeur de Média Jeunesse (78)

11h00 **Pédagogie et clinique des séjours de rupture**

La permanence éducative Martine LE MOAL, Directrice d'Extra Balle (22)

L'apport de l'interculturalité Nacim ARRIS, Gérant de Parcours Bonkoukou (91) :

L'itinérance Mickaël CUDENNEC, Responsable de service, Ribinad (29) :

12h30 *Déjeuner*

14h00 **Retour d'expérience**

Ophélie SOKOLOWSKI, assistante sociale en formation, ayant profité d'un séjour de rupture à l'adolescence

14h20 **Film « Au pays du couchant lointain »**

Association Educateurs Voyageurs Passeurs de Vie (63)

14h45 **Conférence Les séjours de rupture : comme un rite de passage ?**

Meryem SELLAMI, docteur en sociologie, Université de Strasbourg, membre du laboratoire CNRS/UDS « Cultures et Sociétés en Europe ».

15h30 **Les séjours de rupture : des outils performants au service du projet de l'enfant**

Jacques TREMINTIN, éducateur en protection de l'enfance, journaliste

16h10 **L'évaluation, un outil au service de l'amélioration de la qualité des séjours de rupture**

Thierry TICHIT, Président d'OSER et Directeur du Dispositif d'Accueil Diversifié, ADSEA (29)

16h40 **Ouvertures et perspectives**

17h *Fin du colloque*

INFORMATIONS ↓

Organismes de Séjours Educatifs dits de Rupture

- www.oser.me
- contact@oser.me

Localisation

- FIAP JEAN MONNET 30 rue Cabanis 75014 /salle Bruxelles
- www.fiap.asso.fr

Services

- Le FIAP propose des services d'hébergement et de restauration
- ☎01.43.13.17.17
- www.fiap.asso.fr

TARIFS

- 25 € par personne
- Etudiants, demandeurs d'emploi : 15 €

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ↓ (à nous retourner obligatoirement)

NOM

PRENOM

ORGANISME

E-MAIL

TELEPHONE.....

ETUDIANT/DEMANDEUR D'EMPLOI (15€)

PROFESSIONNEL, AUTRES (25 €)

Merci de remplir cette fiche d'inscription et de l'envoyer à ASSOCIATION OSER chez ASSOCIATION RIBINAD 1 rue de l'Eglise 29560 TELGRUC SUR MER

- accompagnée de votre chèque de règlement à l'ordre d'ASSOCIATION OSER
- accompagnée le cas échéant d'une attestation justifiant votre statut de demandeur d'emploi ou d'étudiant

Afin de faciliter votre accueil, merci de répondre aux questions suivantes :

- Je souhaite déjeuner au FIAP le jour du colloque (prix des repas au self : 12.50 €, à la charge des participants, réglable sur place)
- J'ai besoin d'une attestation de présence
- J'ai besoin d'une facture